

A REMPLIR PAR TOUS

NOM DE FAMILLE :

NOM DU OU DES ENFANT(S) :

Adulte 1 et/ou responsable légal *

Nom : Qualité :

Prénom :

Adresse :

Email :

Téléphone : Portable :

N° allocataire CAF ou MSA :

Profession : N° de tél. prof. :

Adulte 2 et/ou responsable légal *

Nom : Qualité :

Prénom :

Adresse :

Email :

Téléphone : Portable :

N° allocataire CAF ou MSA :

Profession : N° de tél. prof. :

Veillez impérativement communiquer à l'accueil tout changement de coordonnées ou de situation familiale et/ou professionnelle intervenant au cours de l'année scolaire.

Paiement :

- **Pour l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) :** le règlement doit se faire **en début de mois.**
- **Pour l'accueil périscolaire après la classe (AEPS) :** le règlement doit se faire **en début de trimestre.**
- **Pour les ateliers et les vacances scolaires :** le règlement doit se faire **à l'inscription.**
- **Tout retard au moment de chercher les enfants sera facturé à hauteur de 5€ par quart d'heure entamé. La facturation interviendra au terme de chaque mois. Bien entendu, cela ne signifie pas que les retards répétés soient admis. Dans de tels cas, d'autres dispositions pourront être prises.**

Remboursement :

- **Pour toutes les activités hors accueil de loisirs :** le remboursement des activités n'aura pas lieu sauf contre-indication médicale (sur présentation d'un justificatif nécessitant un arrêt total de l'activité), mutations professionnelles hors du département, cas de force majeure, ou décision du CSC de supprimer l'atelier.
Quel qu'en soit le motif, les absences ponctuelles ne donnent pas lieu à remboursement.
- **Pour l'accueil de loisirs :** les journées ne sont remboursées qu'en cas de maladie sur présentation d'un certificat médical, perte d'emploi ou déménagement hors du quartier sur présentation d'un justificatif.

L'inscription constitue un engagement ferme des familles, elle ne peut être annulée quels qu'en soit les délais, sauf motifs mentionnés précédemment. Nos places étant limitées, nous sommes amenés à refuser des demandes en fonction des réservations effectuées. Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation.

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

Quotient familial	
Adhésion familiale	<input type="checkbox"/>
Adhésion individuelle	<input type="checkbox"/>

Enfant(s)*	1 ^{er} enfant	2 ^{ème} enfant	3 ^{ème} enfant
NOM			
Prénom			
Sexe	F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>	F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>	F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>
Date de naissance			
Ecole fréquentée			
Classe			

* **mentionner uniquement les enfants inscrits au centre socio-culturel**

PERSONNES A JOINDRE EN CAS D'URGENCE (AUTRES QUE LES PARENTS) :

Nom :
 Prénom :
 Téléphone :

Nom :
 Prénom :
 Téléphone :

PERSONNES AUTORISEES A CHERCHER L'ENFANT (AUTRES QUE LES PARENTS) :

Nom :
 Prénom :
 Téléphone :

Nom :
 Prénom :
 Téléphone :

PERSONNES NON AUTORISEES A CHERCHER L'ENFANT :
(sur présentation d'un justificatif officiel)

Nom :
 Prénom :

Nom :
 Prénom :

Pièces à fournir obligatoirement pour toute inscription :

- Dossier d'inscription dûment complété et signé *
- Copie du dernier avis d'imposition
- Attestation de **paiement** CAF ou MSA *
- Fiche sanitaire dûment complétée et signée *
- Copie des vaccins dans le carnet de santé * (l'enfant doit être à jour de ses vaccinations)
- Certificat médical d'aptitude aux activités physiques et à la baignade (accueils de loisirs) et/ou ateliers (danse moderne/hip-hop/yoga) *
- Carte Badgeo CTS (gratuite pour les mineurs) en cas de sortie (accueils de loisirs)

Nom :

Prénom :

ENFANCE	
Accueil périscolaire	<input type="checkbox"/>
Accueil ALSH	<input type="checkbox"/>
Repas	
Standard	<input type="checkbox"/>
Sans viande	<input type="checkbox"/>
Sans porc	<input type="checkbox"/>
Sans poisson	<input type="checkbox"/>
Végétarien	<input type="checkbox"/>

ATELIERS	
Danse moderne (4-6 ans) + cherché(e) à l'école à 16h30	<input type="checkbox"/>
Danse moderne (6-11 ans)	<input type="checkbox"/>
Théâtre (7-11 ans) + prise en charge à 16h30	<input type="checkbox"/>
Hip-hop (7-11 ans) + prise en charge à 16h30	<input type="checkbox"/>
Yoga (6-11 ans)	<input type="checkbox"/>
Atelier clownesque (7-11 ans)	<input type="checkbox"/>

Nom :

Prénom :

ENFANCE	
Accueil périscolaire	<input type="checkbox"/>
Accueil ALSH	<input type="checkbox"/>
Repas	
Standard	<input type="checkbox"/>
Sans viande	<input type="checkbox"/>
Sans porc	<input type="checkbox"/>
Sans poisson	<input type="checkbox"/>
Végétarien	<input type="checkbox"/>

ATELIERS	
Danse moderne (4-6 ans) + cherché(e) à l'école à 16h30	<input type="checkbox"/>
Danse moderne (6-11 ans)	<input type="checkbox"/>
Théâtre (7-11 ans) + prise en charge à 16h30	<input type="checkbox"/>
Hip-hop (7-11 ans) + prise en charge à 16h30	<input type="checkbox"/>
Yoga (6-11 ans)	<input type="checkbox"/>
Atelier clownesque (7-11 ans)	<input type="checkbox"/>

Nom :

Prénom :

ENFANCE	
Accueil périscolaire	<input type="checkbox"/>
Accueil ALSH	<input type="checkbox"/>
Repas	
Standard	<input type="checkbox"/>
Sans viande	<input type="checkbox"/>
Sans porc	<input type="checkbox"/>
Sans poisson	<input type="checkbox"/>
Végétarien	<input type="checkbox"/>

ATELIERS	
Danse moderne (4-6 ans) + cherché(e) à l'école à 16h30	<input type="checkbox"/>
Danse moderne (6-11 ans)	<input type="checkbox"/>
Théâtre (7-11 ans) + prise en charge à 16h30	<input type="checkbox"/>
Hip-hop (7-11 ans) + prise en charge à 16h30	<input type="checkbox"/>
Yoga (6-11 ans)	<input type="checkbox"/>
Atelier clownesque (7-11 ans)	<input type="checkbox"/>

MODALITES DE FONCTIONNEMENT

Fonctionnement :

- J'autorise la direction à prendre, en cas d'urgence et dans l'impossibilité de me joindre, toutes les mesures rendues nécessaires par l'état de mon ou mes enfants (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale...).
- Le CSC Neudorf s'engage à assurer **30 séances** (sauf contrainte de calendrier) pour tous les ateliers dont il a la responsabilité.
- Le CSC Neudorf se réserve le droit de supprimer un atelier si le nombre de participants est insuffisant, de modifier les horaires ou de changer les salles d'activités selon les impératifs de fonctionnement.
- Sauf mention contraire, les inscriptions concernent toute l'année scolaire (pas d'inscription au trimestre ou à la séance).
- Durant l'ALSH des mercredis et des vacances scolaires, **il est impératif de respecter les horaires d'activité** : pas d'arrivée après 9h, pas de départ avant 17h sauf pour rendez-vous médical avec délai de prévenance raisonnable. Il en est de même pour l'accueil par 1/2 journée les mercredis (9h-12h15).
- Pour toutes les activités corporelles et sportives, un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive est obligatoire.
- **L'inscription aux activités ne sera validée qu'une fois le dossier administratif complet et la participation réglée.**
- Le coût de la pause méridienne de 6,00€ qui vous est facturé lorsque votre enfant prend le repas est un forfait. Ainsi, un supplément sous forme de rémunération et/ou de repas tiré du sac pourra également vous être demandé dans le cadre de certaines sorties à la journée.

Paiement :

- **Pour l'ALSH** : le règlement doit se faire **en début de mois.**
- **Pour l'AEPS** : le règlement doit se faire **en début de trimestre.**
- **Pour les ateliers et les vacances scolaires** : le règlement doit se faire **à l'inscription.**
- **Tout retard au moment de chercher les enfants sera facturé à hauteur de 5€ par quart d'heure entamé. La facturation interviendra au terme de chaque mois. Bien entendu, cela ne signifie pas que les retards répétés soient admis. Dans de tels cas, d'autres dispositions pourront être prises.**

Remboursement :

- **Pour toutes les activités hors ALSH** : le remboursement des activités n'aura pas lieu sauf contre-indication médicale (sur présentation d'un justificatif nécessitant un arrêt total de l'activité), mutations professionnelles hors du département, cas de force majeure, ou décision du CSC de supprimer l'atelier.
Quel qu'en soit le motif, les absences ponctuelles ne donnent pas lieu à remboursement.
- **Pour l'ALSH** : les journées ne sont remboursées qu'en cas de maladie sur présentation d'un certificat médical, ou : modification de planning de travail, perte d'emploi, déménagement hors du quartier (sur présentation d'un justificatif).

Autorisation de diffusion : (en cas de refus, barrez le paragraphe)

- J'autorise le CSC Neudorf, dans le cadre de ses activités (à l'intérieur ou à l'extérieur du centre), à me photographier, ainsi que ma famille, à nous filmer et à diffuser ces photos, films ... sans aucune contrepartie.

Informations RGPD :

- Les informations recueillies dans ce dossier d'inscription sont enregistrées par le Centre socio-culturel de Neudorf dans un logiciel d'inscription appelé iNoé, afin de procéder à la gestion des inscriptions et des activités. La base légale est l'article 6.1.a du règlement européen en matière de protection des données personnelles (consentement).
- Les données marquées par un astérisque doivent obligatoirement être fournies. Dans le cas contraire, il ne sera pas possible de procéder à une inscription aux activités du centre socio-culturel de Neudorf.
- Les données collectées sont communiquées aux personnes suivantes :
 - en interne : à la direction, au personnel d'accueil et aux référents de secteurs
 - en externe : aux partenaires financiers et institutionnels (CAF, Ville de Strasbourg, Jeunesse et Sports...)
- Les données sont conservées pendant la durée d'inscription aux activités conjuguée à la durée de contrôle légale de la part de nos partenaires financiers et institutionnels (services de l'Etat, service des allocations familiales, collectivités publiques).
- Vous pouvez accéder aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant le CSC Neudorf à l'une des adresses mail suivantes : neufeld@cscneudorf.org / musau@cscneudorf.org / landsberg@cscneudorf.org

Je soussigné(e) reconnais avoir pris connaissance des présentes modalités de fonctionnement et m'engage à les respecter.

Date et signature